



DEFINITION DU BESOIN

MARCHES PUBLICS

PRÉSENTATION

Maîtriser les fondamentaux du processus achat et définir précisément vos besoins vous aidera à rédiger et hiérarchiser les pièces du marché et à être mieux compris des opérateurs économiques. Une bonne compréhension conduira nécessairement à une bonne exécution et une meilleure utilisation des deniers publics. Profitez de ce module pour découvrir les évolutions du droit et les dernières actualités réglementaires et jurisprudentielles concernant les marchés publics.

MODALITÉS

Formation dispensée sur une journée de 7 heures (9h-12h30 13h30-17h).
Règlement intérieur remis avant l'entrée en formation.
Méthodes pédagogiques actives et participatives (exercices pratiques, apports théoriques, mise en situation...)
Moyens techniques : salle équipée, ordinateur et vidéoprojecteur, documents physiques et / ou dématérialisés.
Évaluation des compétences acquises, de la formation et du formateur.
Support pédagogique et certificat de réalisation remis à l'issue de la formation. Emargement et suivi de présence par demi-journée. Les modalités peuvent être adaptées aux situations de handicap ☺.

DÉROULÉ

- Cadre : définition, environnement législatif et réglementaire... ;
- Nouveaux seuils ; Procédure négociée ;
- Définition du besoin ; Sourcing ; Allotissement ;
- Avis de pré-information ;
- Clauses sociales, environnementales ; Marchés réservés ;
- Critères de sélection, de notation ;
- Pièces du dossier de consultation (DCE) ;
- Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) ;
- Marché d'innovation ;
- Dernières obligations relatives à la dématérialisation ;
- DUME (Document Unique de Marché Européen) ;

Travaux pratiques : recherche d'outils de sourcing pour une définition du besoin plus précise ; sélection de dispositifs d'aide au choix des clauses nécessaires ; mise en place d'un plan d'actions.

PROCHAINES SESSIONS PROGRAMMÉES

Formations proposées en présence, en individuel ou en groupe.
Inscription 15 jours minimum avant session, par mail ou sur site internet.
Date, coût et lieu : voir site internet ou [NOUS CONTACTER](#).

COMPÉTENCES VISÉES

Concevoir la réglementation et le Code de la Commande Publique ;
Se poser les bonnes questions dans la préparation du marché ;
Définir précisément ses besoins ;
Respecter les procédures de passation ;

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne souhaitant lancer un marché public.
Formation sans prérequis particuliers autres que savoir lire et écrire, être à l'aise avec l'informatique.

FORMATRICE

Mélanie Cordier - fondatrice de l'Agence M' - Formatrice consultante spécialisée depuis plus de 20 ans sur la Commande Publique.

